



35 avenue de l'Europe
01.30.99.41.69
contact@centreaafms.fr
www.centreaafms.fr

PROGRAMME FORMATION INITIALE

***Public concerné et pré requis :** Aucun pré-requis n'est demandé

***Objectif :** Connaitre les principes de base de la prévention, être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail jusqu'à la prise en charge des secours et mettre ses compétences au service de la prévention des risques professionnels.

***Durée :** 14 heures de face-à-face pédagogique.

***Nombre de participants :** pour un groupe de 4 à 10 personnes.

Domaine de compétence 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

Thème 1 : Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST ;
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours.

Thème 2 : Protéger de façon adaptée :

- Mettre en œuvre les mesures de protection d'alerte aux populations ;
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées ;
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

Thème 3 : Examiner la victime :

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée ;
- Reconnaître les autres signes affectant la victime ;
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

Thème 4 : Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime :

- Définir les différents éléments du message d'alerte ;
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ;
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

Thème 5 : Secourir la victime de manière appropriée :

A l'issue de l'examen, choisir l'action ou les actions à effectuer, et la (les) réaliser en respectant la conduite à tenir, surveiller la victime jusqu'à la prise en charge par les secours face à :

- a- Une victime qui saigne abondamment ;
- b- Une victime qui s'étouffe ;
- c- Une victime qui se plaint de malaise ;
- d- Une victime qui se plaint de brûlures ;
- e- Une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements ;
- f- la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment ;
- g- Une victime qui ne répond pas mais elle respire ;
- h- Une victime qui ne répond pas et ne respire pas ;



35 avenue de l'Europe
01.30.99.41.69
contact@centreadfms.fr
www.centreadfms.fr

Domaine de compétence 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Thème 6 : Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

Thème 7 : Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail :

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels.

Thème 8: Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement ;
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée ;
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

***Situations inhérentes aux risques spécifiques** : tout risque nécessitant, de la part du secouriste, une conduite différente de celle enseignée dans sa formation de base.

***Evaluations et certificats** : les critères d'évaluation et de certification sont ceux définis par l'I.N.R.S et transcrits dans la grille de certification des compétences du SST.